

À l'attention des parents/personnes qui ont la garde légale ou judiciaire d'élèves de groupe 8

Objet : évaluation de la compréhension à la lecture

Chers parents/Madame, Monsieur,

Vous recevez le présent courrier car l'école de votre enfant participe à une évaluation de la compréhension à la lecture dans l'enseignement primaire (spécialisé) et l'enseignement spécialisé.

Les enfants lisent souvent des textes à l'école et dans leur vie quotidienne pour apprendre quelque chose. Il est important qu'ils comprennent bien ces textes. Dans le cadre de l'évaluation, nous examinons dans quelle mesure les élèves de groupe 8 et les élèves qui vont quitter l'enseignement de base (spécialisé) et l'enseignement spécialisé en sont capables.

La classe de votre enfant participe à cette évaluation. Cela signifie que les élèves de la classe vont passer un test de lecture et remplir un questionnaire. Ils le font tous ensemble dans leur salle de classe. Un membre de l'équipe d'évaluation se rend à l'école pour l'évaluation, mais l'enseignant est également présent pendant l'évaluation.

Le directeur de votre école et les enseignants de votre enfant savent que votre enfant participe à cette évaluation. Les résultats de l'évaluation restent anonymes. Concrètement, cela signifie que personne ne sait quels sont les résultats obtenus par votre enfant.

Si vous ne voulez pas que votre enfant participe à l'évaluation, vous pouvez le dire aux enseignants. Si vous avez des questions, vous pouvez les envoyer à l'adresse [BLIK-speciaal@expertisecentrumnederlands.nl](mailto:BLIK-speciaal@expertisecentrumnederlands.nl).

Cordialement,

Dr Nicole Swart



Chef de projet Évaluation de la compréhension à la lecture du groupe 8



EXPERTISECENTRUM  
NEDERLANDS

Radboud Universiteit

